

Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2021 Tenu à la Salle Polyvalente à 20 h 30

Présents : MM. CALAS Franck, CHAMPION Jean-Pierre, DE CLAVIERE Eric, MABRU Philippe, MARTINEZ Frédéric, PERRAUD Camille, POULAIN Christophe, QUILLIEN Alexandre, REY Didier, ROBERT Magali, ROLLET Jocelyne, VANNIER Thomas formant la majorité des membres en exercice

Excusé(e)s : CHABANON Thierry (pouvoir à ROLLET Jocelyne), KNEPERT Marie-Laure (pouvoir à Franck CALAS), PAULE Emilie (pouvoir à VANNIER Thomas)

Le Maire, Franck CALAS déclare ouverte la séance du Conseil Municipal.

Secrétaire de séance : VANNIER Thomas

Avant de commencer la séance, Monsieur Le Maire demande l'accord des membres du Conseil Municipal pour ajouter deux points à l'ordre du jour : Le premier concerne les travaux d'aménagement du Talweg de Flurieux et le second la modification du bail du commerce « le Cheval Blanc ».

Accord est donné par l'ensemble des membres présents

Le compte-rendu du 8 avril 2021 est approuvé et validé à l'unanimité.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ Décision modificative n°1

Monsieur le Maire explique que la Trésorerie nous a fait part d'un déséquilibre au niveau des amortissements. Il est donc nécessaire d'effectuer des écritures comptables afin de rectifier cet état de fait. De plus, lors du vote du budget du CCAS, il a été voté une augmentation exceptionnelle de certaines subventions dont le montant total s'élève à 750 €. Ce montant n'ayant pas été prévu, il est décidé de transférer cette somme du budget de la commune au budget du CCAS.

Les écritures suivantes sont nécessaires :

En investissement :

Dépenses

Dépenses imprévues (020) -3 257.00 €

Recettes

Autres Bâtiments et instal. (2804182/040) -3 257.00 €

En fonctionnement :

Dépenses

Dépenses imprévues (022) -711.00 €

CCAS (657362/65) +750.00 €

Dot. amort. immos incorp. & corp (6811/042) -39.00 €

Après délibération l'ensemble des membres du Conseil Municipal accepte les écritures énoncées et autorise M. Le Maire à signer tout document s'y rapportant.

II/ Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire rappelle que le temps de travail du poste de secrétaire de mairie doit évoluer à compter du 8 juin 2021. Il doit passer de 20 heures à 35 heures ce qui nécessite la modification du tableau des emplois. Le Comité Technique de CDG 01 a émis un avis favorable en date du 19 mai 2021.

Il explique que le poste d'agent d'accueil n'a volontairement pas été supprimé en cas de besoin.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal, accepte la modification du tableau des emplois et autorise M. Le Maire à signer tout document s'y rapportant.

III/ RIFSEEP : Modification

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite au passage à 35 h du poste de secrétaire de Mairie il est nécessaire d'effectuer une mise à jour du tableau du RIFSEEP.

Il est décidé de ne plus inscrire une somme annuelle définie mais un montant plafond annuel pour l'IFSE et le CIA.

Les modifications concernant le RIFSEEP sont acceptées à l'unanimité.

IV/ SIVOS : Remboursement emprunt

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le SIVOS avait en 2013 contracté un emprunt auprès du Crédit Agricole Centre Est d'un montant de 40 000.00 € pour la commune de Mogneneins sur une durée de 10 ans pour la construction de l'Ecole du Jorfond.

La nouvelle Trésorière demande une nouvelle délibération dans laquelle est notifié que la commune s'engage à effectuer le remboursement des annuités restantes auprès du SIVOS.

Au 01/01/2021 le capital restant dû est de 9 143.47 €.

Il reste au total 2 annuités : - 2021 : 4 870.74 €
- 2022 : 4 659.50 €

Monsieur le Maire demande l'accord aux membres du Conseil Municipal d'effectuer le remboursement des ces annuités au SIVOS. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte de rembourser les annuités citées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

V/ Elections Départementales et Régionales

M. Le Maire rappelle que pour les élections des 20 et 27 juin il est nécessaire de mettre en place les permanences de tenues des bureaux de vote ainsi que la composition des membres des bureaux de dépouillements.

Il est décidé de faire les permanences suivantes : 8h-11h, 11h-14h et 14h-18h.

Un récapitulatif sera envoyé à chacun des membres du Conseil.

VI/ Echange de parcelle (Impasse de la Fontaine)

Monsieur le Maire explique que parmi les chemins disparus l'Impasse de la Fontaine a été répertoriée. En accord avec l'administré concerné il est demandé de se prononcer sur un échange de parcelle entre le propriétaire et la commune pour dévier cette impasse. Les parties, d'un commun accord, on fait faire un bornage du futur tracé de l'impasse. A savoir que dans un premier

temps il faudra faire déclasser en tant que voie communale l'impasse actuelle pour la faire à nouveau classer avec son nouveau tracé.

Le plan d'échange qui nous a été fourni par le géomètre fait état de l'échange suivant :

- la commune cèderait une partie de l'impasse de la Fontaine d'une surface de 3a08ca.
- l'administré cèderait une partie de sa parcelle pour une surface de 4a49ca et prendrait en charge les frais de notaires.

Après délibération les membres du Conseil acceptent cet échange et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document en lien avec cet échange.

VII/ Travaux d'aménagement du Talweg de Flurieux

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Didier REY qui explique aux membres du Conseil qu'un second devis de l'entreprise Auclair a été mis à jour suite à un différend sur la longueur du métrage. Le devis a donc été refait en se basant sur 31 m et non 40 m.

Au vu des montants des devis proposés pour ces travaux il est décidé, à l'unanimité de sélectionner l'entreprise Auclair pour un devis d'un montant de 16 962.31€ plus le devis de la Sté Lorin dont le montant du devis est de 350 € pour effectuer les travaux du talweg de Flurieux.

VII/ Commerce Le Cheval Blanc

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil que l'état des lieux entrant aura lieu le vendredi 21 mai 2021 à 16 h en présence de Didier Rey, Magali ROBERT et lui-même.

Il informe également que lors des diverses rencontres avec les futurs locataires-gérants il n'avait pas été précisé que les frais de notaires étaient à leur charge. Il demande aux membres du Conseil l'autorisation de notifier dans le bail (qui prendra effet au 1^{er} juin) que les 3 premiers mois de loyer ne seront pas facturés afin de compenser cette somme.

L'ensemble des membres du Conseil accepte de ne pas facturer les mois de juin-juillet et août aux futurs locataires-gérants du Commerce Le Cheval Blanc.

VI/ Rapport des commissions

Jeunesse et Affaires Culturelles

Monsieur Philippe MABRU informe les membres du Conseil que suite à l'allègement des mesures sanitaires, le calendrier des animations a été revu comme suite :

- Le 21 juin : Fête de la Musique. En partenariat avec Le Cheval Blanc voir si des animations musicales peuvent être mises en place. Une demande sera faite sur les réseaux sociaux pour trouver des volontaires (groupes, solistes....). Il rappelle que les mesures sanitaires et le couvre-feu seront respectés.
- 10/07 : Feu d'artifice du 14 juillet. Cette année il n'y aura pas de sonorisation pour des raisons sanitaires.
- Rentrée scolaire : Une nouvelle demande sera faite auprès de graffeur qui avait été contacté pour une intervention au city stade pour l'élaboration de plusieurs fresques.
- Octobre : Voir si Mme Julie ARNAUD serait disponible pour une intervention nommée « Cultivons l'épanouissement familial ».

- 31/10 : Fête d'Halloween. Voir s'il est possible de mettre en place un concours de la plus belle courge ainsi que la plus jolie « Jack O Lantern ». Une décoration de la salle des fêtes est envisagée. Il sera demandé aux enfants (et adultes) de se déguiser.
- Novembre : Mettre en place une dégustation Beaujolais Nouveau
- Décembre : Mettre en place une collecte de jouets en bon état que l'on donnerait à une association.
- 2022 : Intervention de Valérie DESVIGNES pour une séance de rigologie.

Le dépliant destiné aux nouveaux arrivants est dans sa dernière phase d'élaboration. Il ne manque plus que quelques informations : nouveaux horaires de la mairie, coordonnées et horaires du Cheval Blanc, etc...

En ce qui concerne le concours de lecture il y a 7 inscrits. Une réunion est prévue le 27/05 à 19h avec les membres de la bibliothèque.

Monsieur Philippe MABRU distribue à chaque membre du Conseil un exemplaire du fascicule « Balades ludiques pour petits et grands : Mogneneins ». Celui-ci est disponible sur Randoland.fr et à l'Office de Tourisme Val de Saône Centre au prix de 2 €. A voir si par la suite un dépôt ne serait pas possible au Cheval Blanc.

Cadre et qualité de vie

Madame Jocelyne ROLLET nous informe que :

- Le nombre de dossiers d'urbanisme s'est stabilisé.
- Elle est allée avec la secrétaire à la réunion de présentation de la Saisine par Voie Electronique et de la dématérialisation des actes d'urbanisme avec intervention de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et du Service Intercommunal d'Energie de l'Ain (SIEA), le mercredi 28 avril 2021 de 9 à 12 heures à la salle des fêtes de Montmerle sur Saône. Ce système devrait être mis en place le 1^{er} janvier 2022.
- Elle s'est également rendue à une réunion sur le développement durable à la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Elle rappelle que le 29 mai de 9h à 12h il y a la Matinée Nettoyage du Village.

L'installation d'hôtels à insectes est toujours à l'ordre de jour. A voir avec les écoles.

Administration Générale

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION nous informe que sa commission devrait se réunir la première quinzaine de juin.

Gestion du Territoire

Monsieur Didier REY informe que :

- Un mécénat ONF/CLUB DE RUGBY D'OYONNAX (FERMOB étant sponsor) pourrait prendre en charge à 100 % la plantation de 2 hectares d'arbres sur la commune. Une rencontre doit avoir lieu le 7/6 sur place à 16h en présence de tous les protagonistes.
- La guirlande perdue a été retrouvée par la Sté Babolat. Elle avait été livrée dans une autre commune. La société prend à sa charge la réparation de la guirlande tombée en panne cette année.
- Une recrudescence de prélèvement d'eau dans les puits existants sur la commune a été constatée.

- Un courrier sera fait à l'ancienne locataire-gérante du commerce pour l'avertir que la commune va lui imputer certains travaux. En effet suite à l'état des lieux sortant il a été nécessaire de faire réparer une poignée ainsi que la marquetterie.
- Des fuites d'eau sur la toiture de l'appartement communal ont été signalées. Une vérification va être faite.
- Les demandes de dérogations dont s'occupe Madame Camille PERRAUD vont bientôt être envoyées aux services concernés.
- Un courrier va être envoyé à l'ensemble des propriétaires des parcelles concernées par le Chemin de la Croix St Alban qui fait parti des chemins disparus.
- Plusieurs rendez-vous sont prévus : le 17/6 avec l'ONF puis TMF ; le 31/05 chez différents administrés ayant eu des problèmes avec l'écoulement des eaux pluviales et la semaine prochaine avec la Sté 2AS pour le marquage au sol.

VII/ Questions diverses

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que suite à l'augmentation des incivilités, il va se renseigner pour savoir s'il est possible de verbaliser directement les administrés pour dépôts sauvages, stationnements gênants, brûlages des déchets verts, etc...

Monsieur Thomas VANNIER nous informe qu'il est allé à une formation des élus intitulée « gestion des comportements agressifs et désescalade des conflits ». Réunion intéressante à laquelle une seule « petite » commune était présente : Mogneneins. Une interview passera sur France 2 dans les jours à venir.

M. Jean-Pierre CHAMPION demande aux diverses commissions d'envoyer leurs comptes-rendus à tous les membres du conseil afin que tous soient informés de ce qui se dit et ou se fait. Attention à bien penser d'envoyer par écrit les procurations pour les Conseils municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire, lève la séance à 23 h 37.

**Le Maire,
Franck CALAS**

Po
**Jean-Pierre CHAMPION,
Maire Adjoint**



Jean-François CHAMPION,
Maire Adjoint

